

LA REFORME DES TOURNOIS MESSIEURS 1, DAMES 1 ET DU BELGIAN CIRCUIT

Cette proposition est le résultat de plusieurs réunions d'un groupe de travail de l'AFT et de réunions de concertation avec Tennis Vlaanderen qui ont abouti à l'accord ci-dessous.

Motivation

Le but principal est l'amélioration globale et une meilleure valorisation des tournois de première catégorie à travers tout le pays, les règlements étant uniformisés.

Une meilleure mise en valeur du Belgian Circuit à tous les niveaux est également recherchée (classement final, clarté du classement, relation avec les medias...)

Principes généraux

1. Tous les tournois de première catégorie font obligatoirement partie du Belgian Circuit.
2. Les tournois sont classés en tournois 1, 2, 3, 4 ou 5 étoiles.
3. Un classement hebdomadaire est établi d'après les points obtenus en fonction de l'importance du tournoi. Il débouche sur le classement général final et facilite la promotion et la visibilité du Circuit.
4. Chaque région peut avoir chaque semaine trois tournois Mrs et deux tournois Dames dans son calendrier.
5. Il ne peut y avoir qu'un seul tournoi cinq étoiles par semaine en Belgique.
6. Le prize-money garanti est repris dans le tableau ci-joint.
7. L'arbitrage et les balles sont à prévoir à partir des matches où un prize-money est distribué.
8. Le prize-money est le même en Dames qu'en Messieurs :
 - Cette égalité est recherchée aussi au niveau international et dans la société ;
 - le nombre de matches à jouer est le même ;
 - les frais sont les mêmes .
9. Les huit meilleurs classés en fin de saison participent au Criterium national (ce qui ne doit pas empêcher les régions de récompenser les meilleurs classés de la région).
10. Une garantie financière du prize-money est exigée de la part des clubs

Précisions après la réunion du 03/10

Le prize money est payé au joueur éliminé pour autant qu'il ait gagné au moins un match.

Le pot final sera réparti entre les 16 premiers selon un barème fixe préétabli.

Pour le classement final on tient compte des huit meilleurs résultats.

La date limite des inscriptions est fixée au mardi à 24h, le tirage a lieu au plus tard le mercredi à 19h.

Les régions n'organiseront pas, en dehors du Belgian Circuit, de catégorie tournoi pour les joueurs avec un classement B-15.1 ou plus haut.

Le juge-arbitre peut annuler son tournoi s'il y a moins de huit participants et ce jusqu'au mardi 20h00. Dans ce cas il doit avertir directement les joueurs déjà inscrits. Cette annulation est sanctionnée d'une amende de 5 à 20% du prize money d'après la date de l'annulation.

En cas de W.O. le joueur reçoit le prize money équivalent à celui du perdant du tour précédent, pour autant qu'il ait gagné au moins un match.

La garantie bancaire n'est d'application que pour les tournois 4 et 5 étoiles.

Les régions gèrent leur calendrier, avec priorité aux clubs qui organisaient déjà une étape en 2016 . La FRBT fixe le calendrier des tournois cinq étoiles.